



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 135<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

Commission permanente  
du développement durable,  
du financement et du commerce

C-II/135/A.1  
15 juin 2016

## Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 134<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Lusaka (mars 2016)**

3. **Elections au Bureau**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Contribution parlementaire à la Conférence 2016 des Nations Unies sur les changements climatiques**

Le 13 novembre, une Réunion parlementaire organisée conjointement par l'UIP et le Parlement marocain aura lieu parallèlement à la COP22/CMP12. La Commission sera informée des dispositions pratiques pour la réunion de Marrakech. Les membres de la Commission échangeront leurs points de vue sur l'avant-projet de document final.

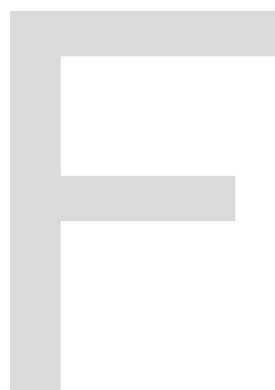
5. **Débat sur le thème *Promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans le cadre des ODD, notamment en favorisant l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement***

Ce débat portera sur le thème de la résolution de la Commission qui devrait être adoptée à la 136<sup>ème</sup> Assemblée à Dhaka. Le débat permettra à la Commission d'entendre les différentes positions concernant les défis qui font obstacle à la mise en œuvre des ODD dans la perspective de l'inclusion financière des femmes. Ce débat offrira aussi aux co-rapporteurs des informations préliminaires sur la manière dont les Parlements membres de l'UIP abordent cette question.

6. **Réunion-débat sur *Le rôle des parlements dans la lutte contre les activités des fonds vautours***

Un fonds vautour est un fonds spéculatif ou fonds de placement privé qui investit dans des dettes émises par des débiteurs en difficulté ou proches du défaut de paiement. Les fonds vautours profitent des situations difficiles d'Etats lourdement endettés afin de réaliser des bénéfices disproportionnés comparés à la somme initialement investie. Les participants discuteront des mesures qui permettraient aux parlements de contrôler et de contrer les activités de ces fonds.

7. **Divers**



#IPU135